

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 29 mars 2014 à 9 H 00, en session ordinaire.

Présents : MM. LEYGNAC, ALAPHILIPPE, JOULIE, Mme FAURIE, M. BRICE, Mmes BRIANÇON, VIELLEMARINGE, LAYOTTE, M. CAUX, Mmes DORGE, VIDALLER, PIEMONTESI, M. SAINT RAYMOND, Mme MALBERT, MM. PRESSET, TRONCHE, COMBE, Mme MAJA, M. BRETIN, Mmes REYNIER, MIGNARD-LAYGUE, M. DUCHAMP

Excusé : M. DENOT (M. DENOT a donné procuration à M. SAINT RAYMOND)

Secrétaire de séance : Carole MAJA

François BRETIN procède à l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus, qui répondent tous présents à l'exception de Richard DENOT, excusé pour raisons professionnelles et qui a donné pouvoir à Patrice SAINT-RAYMOND.

François BRETIN salue particulièrement la mémoire de René TEULADE et fait part à l'assemblée de son émotion d'avoir assuré l'intérim après sa disparition. Il rend hommage à tous les conseillers municipaux qui l'ont accompagné durant les mandats.

En tant que doyen d'âge des conseillers élus, François BRETIN déclare installé le nouveau Conseil Municipal.

Il préside ensuite les opérations de vote pour l'élection du Maire et des Adjoints.

Election du Maire

Jean-Claude LEYGNAC déclare être candidat à la fonction de Maire. A l'issue du scrutin, il obtient 19 voix (19 votants, 4 abstentions). Ayant obtenu la majorité requise, Jean-Claude LEYGNAC est proclamé Maire.

Jean-Claude LEYGNAC souhaite la bienvenue à tous les nouveaux élus. Il salue également François BRETIN, Annie REYNIER, Sébastien DUCHAMP et Sophie MIGNARD-LAYGUE et souhaite qu'ils prennent une part active au travail des commissions, en apportant notamment à la nouvelle équipe toute leur expérience de la vie locale.

Jean-Claude LEYGNAC indique ensuite que la nouvelle équipe travaillera dans le même esprit que celui qui a animé sa campagne : œuvrer pour l'avenir de la ville, répondre aux attentes, tenir compte des avis et être à l'écoute des Argentacois.

Ce travail va s'articuler autour de six commissions thématiques et de commissions extra municipales, qui se réuniront très régulièrement (leur composition sera arrêtée lors du prochain Conseil). Chaque élu sera ainsi étroitement impliqué dans la vie municipale et pourra ainsi rendre service à la collectivité.

Nombre d'Adjointes au Maire

Le Conseil Municipal décide de fixer à six le nombre d'adjoints.

Election des Adjointes au scrutin de liste

Après avoir recueilli 19 voix (19 votants, 4 abstentions), la liste présentée par Jean-Claude ALAPHILIPPE est proclamée élue.

Elle se compose comme suit :

Premier adjoint	Monsieur	ALAPHILIPPE Jean-Claude	Affaires Générales
Deuxième adjoint	Monsieur	JOULIE Jacques	Urbanisme / Travaux
Troisième adjoint	Madame	FAURIE Lucienne	Affaires Sociales
Quatrième adjoint	Monsieur	BRICE Daniel	Scolaire
Cinquième adjoint	Madame	BRIANCON Laurence	Sport / Culture
Sixième adjoint	Madame	VIEILLEMARINGE Anne	Tourisme / Communication

Election ou désignation des délégués dans les différents organismes

Il sera procédé à ces élections ou désignations lors de la prochaine séance du Conseil Municipal qui se déroulera le Mardi 8 avril 2014 à 20 h 30, salle du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les participants et lève la séance à 10 h 30.